



HAL
open science

Avant-propos

Jean-Louis Bergel

► **To cite this version:**

Jean-Louis Bergel. Avant-propos. Cahiers de Méthodologie Juridique (Revue de la Recherche Juridique), 2006, Rétrospective et perspectives de recherche en méthodologie juridique, 2005-5 (20), pp.2645. hal-03813582

HAL Id: hal-03813582

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03813582>

Submitted on 13 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVANT-PROPOS

Par
Jean-Louis BERGEL

Ne fallait-il pas fêter nos vingt ans ? Vingt ans déjà que nous travaillons ensemble au sein de l'Atelier de Méthodologie Juridique d'Aix-Marseille, en toute amitié, en toute sérénité, mais avec passion. Vingt cahiers de Méthodologie Juridique sont issus de nos travaux de méthodologie fondamentale, de méthodologie législative, de méthodologie juridictionnelle et même de méthodologie de la recherche juridique et de l'enseignement du droit.

Associant jeunes et moins jeunes, publicistes, privatistes et historiens du droit, juristes « aixois » et maîtres de l'étranger, de France ou de l'étranger, nos travaux méritaient, peut-être, une courte halte à l'occasion de cet anniversaire et de ce vingtième cahier.

Il nous a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de sélectionner un certain nombre de contributions, extraites, non sans une part d'arbitraire il est vrai, de nos publications antérieures, pour en esquisser un reflet.

Mais tout change, en dépit de ce qui reste... Il nous a donc, également, paru utile d'assortir ces rappels de réactions a posteriori qui émaillent ce vingtième ouvrage.

C'est bien un hommage à tous ceux qui ont concouru et qui concourent encore aux travaux de cet atelier et sans lesquels rien n'aurait pu se faire dans un domaine quelque peu délaissé par les universités françaises, à la différence de ce qui se fait dans beaucoup d'autres pays.

Or, à moins de réduire le droit à de la simple réglementation passagère, sa compréhension, sa production et son application supposent des méthodes qui en soutiennent la cohérence et le développement et en permettent la mise en œuvre. La méthodologie juridique n'est pas seulement une approche théorique. Elle doit être une démarche vers la pratique du droit. Elle doit inlassablement se poursuivre pour explorer toujours davantage le travail des juristes et leur immersion dans la vie des hommes et des sociétés, sous tous ses aspects. Elle ouvre ainsi d'immenses perspectives vers de nouveaux progrès du droit. Il faut, comme nous avons modestement tenté de le faire, persister dans cette entreprise et en développer le goût chez nos étudiants, dans la doctrine et dans la pratique, avec la conscience d'une absolue nécessité.